



GDS *infos*

L'actu santé de vos élevages



p. 7

**RENCONTRE AVEC
LA FERME DE BETHANIE**

Sanitaire p. 4

Besnoitiose : ce n'est plus
seulement qu'une question
de taons !

Actu du GDS p. 12

Réunions de secteurs 2021



GDS
Manche



Hervé Marie,
président du GDS 50

Chers adhérents,

Le Festival de la Terre et la Foire de Lessay furent l'occasion pour bon nombre de pouvoir retrouver un semblant de lien social. Espérons que les prochaines foires se passent sous les mêmes auspices.

Si la situation sanitaire le permet, nous nous retrouverons cet hiver lors des réunions de secteurs. Ces rencontres se feront sous une autre forme : un thème d'échange sera présenté le matin en salle, suivi d'une illustration sur une exploitation l'après-midi.

Il est vrai que sur le sanitaire, la vigilance s'impose au jour le jour. Pour preuve, une alerte est lancée sur une maladie peu connue dans le département contrairement aux départements du sud de la France. Il s'agit de la Besnoitiose,

appelée aussi « maladie de la peau d'éléphant ». Très contagieuse, elle ne connaît pas de traitement à l'heure actuelle. Le mode de contamination se fait par la piqûre de certaines mouches, d'un animal à un autre. Du fait qu'elle ne soit pas réglementée, il n'y a pas de recherche systématique à l'introduction. Nous avons détecté quelques entrées d'animaux infectés sur notre territoire. Les éleveurs ont été informés et nous avons alerté l'État sur la nécessité de ne pas laisser entrer cette maladie dans nos élevages. Nous devons collectivement rester vigilant sur le risque lié à cette pathologie.

Au plaisir de se retrouver très vite.



Sommaire

LES INFOS VÉTÉRINAIRES:

Les tarifs vétérinaires sanitaires de la campagne de prophylaxie 2021-2022 3

DU CÔTÉ SANITAIRE :

Besnoitiose :
ce n'est plus seulement qu'une question de taons ! 4
La Fièvre Q : 30 % des élevages bovins exposés 5

FOCUS SUD

La BVD : synonyme de perte de revenu 6

RENCONTRE AVEC...

La Ferme de Bethanie 7

L'ACTU DU GDS :

Retour sur les événements de septembre 10
Un nouvel espace personnel en ligne pour les adhérents du GDS 10
Votre avis sur le magazine 11
Réunions de secteurs 2021 : venez nombreux pour expérimenter cette nouvelle formule ! 12

l'actu en dessin



Les tarifs vétérinaires sanitaires de la campagne de prophylaxie 2020-2021

Le vétérinaire sanitaire fixe lui-même les dates et heures de ses interventions à condition que :

- Le caractère collectif des opérations soit respecté : animaux rassemblés,
- La contention correcte des animaux soit assurée : animaux attachés ou introduits dans un couloir de contention ou cornadis,
- Les inventaires de cheptels soient mis à jour avant le passage du vétérinaire.

Les vétérinaires sanitaires relèvent sous leur responsabilité les numéros d'identification des animaux qui font l'objet d'une opération de prophylaxie.

Pour la campagne 2021-2022, les tarifs de rémunération des vétérinaires qui exécutent les opérations prévues à l'article R.203-14-1 du code rural et de la pêche maritime, à savoir les opérations de prophylaxie collective, ainsi que les contrôles d'introduction, sont fixés comme suit dans le département de la Manche. Ils sont applicables au 1^{er} novembre 2021. Seront facturés en plus les actes techniques de diagnostic et de contrôle ou les frais d'envoi des prélèvements sanguins. Le tarif de visite s'applique à chaque nouvelle intervention en cas de fractionnement des interventions pour une même exploitation.

		MONTANT EN €	HT	TTC
VISITES SANITAIRES				
Dispositions communes aux différentes filières				
Frais de déplacement (forfait)			14,71	17,65
Fourniture de consommables			0,00	0,00
Fourniture des médicaments et réactifs			libre*	libre*
Fourniture du matériel à usage unique nécessaire aux prélèvements			0,00	0,00
Frais d'expédition des documents et prélèvements			4,85	5,83
ACTES TECHNIQUES				
Espèce bovine				
Visite d'exploitation pour dépistage sérologique et/ou allergique et le maintien des qualifications acquises de cheptel			29,42	35,30
Visite d'exploitation de contrôle des réactions allergiques pour le diagnostic immunologique			14,71	17,65
Visite d'exploitation nécessaire au contrôle des animaux avant la vente ou nouvellement introduits			29,42	35,30
Visite d'exploitation de conformité d'un cheptel d'engraissement dérogatoire	Visite de maintien veaux		44,13	52,96
	Visite de maintien adultes		88,26	105,91
Visite de contrôle pour expédition à l'abattoir d'un animal sous laissez-passer			29,42	35,30
Prélèvement de sang à l'unité pour un même animal	1 ^{ère} prise de sang		2,94	3,53
	par prise de sang supplémentaire		1,47	1,77
Prélèvement de sang, à l'heure, si la contention ne permet pas d'atteindre la sécurité des opérateurs et d'atteindre un rythme de 40 bovins par heure			161,81	194,17
Prélèvement de lait, à l'unité			2,94	3,53
Prélèvement de fécès, par animal			2,94	3,53
Intra-dermo tuberculination simple, à l'unité, réactif et lecture compris**			5,88	7,06
Intra-dermo tuberculination comparative, à l'unité, réactif et lecture compris**			10,30	12,36
Intra-dermo tuberculination comparative, à l'heure, réactif, si la contention ne permet pas d'atteindre un rythme de 25 bovins à l'heure			161,81	194,17
Epreuve de brucellination à l'unité (allergène fourni par l'administration)			2,94	3,53
Acte de vaccination lorsqu'elle est rendue obligatoire (non compris la fourniture du vaccin)			2,94	3,53

* Les médicaments peuvent être facturés par le vétérinaire au nombre de flacons entamés. Pour les intra-dermotuberculinations lors des visites d'introduction, le réactif est facturé par le vétérinaire au prix coûtant du flacon.

** Tuberculine fournie par l'État en cas de prophylaxie collective.

Besnoitiose : ce n'est plus seulement qu'une question de taons !

Depuis le printemps 2021, le GDS 50 a mis en place une surveillance renforcée de la Besnoitiose avec un contrôle systématique lors de transaction de bovin, et a programmé une surveillance sérologique sur un échantillon de lait de tank dans tous les élevages laitiers de la Manche (fin 2021) et lors des prophylaxies de la campagne 2021/2022.

En effet, la Besnoitiose débarque en Normandie ! En mars 2021, un taureau Limousin a été dépisté positif à cette recherche sur un prélèvement de sang réalisé dans la Manche dans le cadre d'une enquête épidémiologique conduite en Indre-et-Loire.

Un cas de Besnoitiose clinique avait été mis en évidence dans un atelier d'engraissement dérogatoire dans le centre de la Manche en juin 2020, suite à l'achat de broutards en provenance de plusieurs départements. Un autre foyer a été dépisté en Basse-Normandie en mars 2021, ce qui confirme que cette maladie incurable, confinée dans le sud-ouest de la France jusqu'au début des années 2000, a progressé vers le reste de la métropole par l'introduction de bovins porteurs sains.

MALADIE INCURABLE...

Depuis plusieurs années, le GDS 50 a encouragé les éleveurs à demander un contrôle d'introduction, idéalement avant-vente, et ce de façon active depuis 10 ans pour les cheptels ayant introduit un bovin depuis des régions reconnues infestées, avec une prise en charge à hauteur de 100 %. Sans succès.

Les signes cliniques de la Besnoitiose

La Besnoitiose est une maladie due au parasite *Besnoitia besnoiti*. Les bovins infestés peuvent rester porteurs sains toute leur vie, sans développer de signes cliniques, mais avec présence de ces parasites dans des kystes microscopiques disséminés dans la peau.

Après une incubation de 6 à 10 jours, certains bovins expriment un syndrome fébrile (hyperthermie > 40°C, peau chaude et douloureuse, yeux rouges, jetage, abattement et essoufflement, perte d'appétit) sur 3 à 10 jours, puis présentent des œdèmes (paupières, chanfreins, naseaux, fanon) pendant 1 à 2 semaines.

La peau devient de moins en moins souple, s'épaissit et se plisse progressivement, avec apparition de dépilations diffuses. L'animal s'amaigrit et la mort survient à long terme.

Un taureau infesté peut devenir stérile.

Lorsque la maladie diffuse dans un élevage, la majorité des bovins exposés sont contaminés, avec 10 à 20 % de malades environ. Les pertes économiques peuvent être très lourdes (perte de production, mortalité, euthanasie, réforme accélérée, ...).



Lors de Besnoitiose clinique, les pertes économiques peuvent être très lourdes.

Les Membres du Bureau du GDS 50 ont donc décidé la mise en place au printemps 2021 d'un contrôle d'introduction systématique de la Besnoitiose lors de chaque transaction, ainsi qu'une surveillance sérologique des élevages, afin d'éviter l'installation dans la Manche de cette maladie incurable.

DES BOVINS INFESTÉS INTRODUIIS DANS LA MANCHE...

Au 30 septembre 2021, le bilan provisoire de cette surveillance à l'introduction est le suivant : 6 cheptels ont été concernés par l'introduction de 28 bovins POSITIFS.

Nombre de positifs	Type	Race	Âge	Département d'origine
1	Vache	Charolaise	6 ans	Nièvre
1	Génisse	Abondance	5 ans	Alpes
1	Vache	Croisée Primholstein / Montbéliarde	5 ans	Alpes
1	Taureau	Charolais	18 mois	Ardèche
21	Vaches	Charolaises		Ardèche
2	Mâles	Charolais	9 mois	Ariège
1	Génisse	Limousine	3 ans	Hérault

Les éleveurs concernés et leurs vétérinaires traitants ont été contactés pour une réforme accélérée des bovins positifs, et alertés sur les risques de diffusion liés aux insectes (taons et stomoxes) et à l'utilisation d'aiguille à usage non unique. Une surveillance renforcée a été proposée dans ces 6 troupeaux.

En cas de suspicion clinique (*cf. encadré ci-contre*), contactez votre vétérinaire traitant : le repérage et l'élimination rapide des bovins positifs sont essentiels afin d'éviter l'installation en Normandie de cette maladie incurable.

Dr Christophe LEBOEUF
Vétérinaire-conseil GDS 50



La Fièvre Q :

30 % des élevages bovins exposés



L'avortement est un des signes de l'expression clinique de la Fièvre Q.

La maladie est bien connue chez les ruminants domestiques (bovins, ovins, caprins). Le plus souvent, la maladie est silencieuse (aucun signe clinique apparent).

Lorsqu'elle s'exprime chez les bovins, elle se manifeste par de l'avortement (le plus souvent en fin de gestation), des mises-bas prématurées, des non-délivrances, et des problèmes de reproduction (infertilité, endométrites, baisse du taux de réussite à l'IA, retours en chaleur tardifs).

La transmission se fait principalement par la voie respiratoire, les bovins inhalant des poussières contaminées issues de produits de vêlage, d'avortements (délivrances, écoulements vaginaux) et dans une moindre mesure des matières fécales ou d'urine contaminées.

COMMENT FAIRE LE DIAGNOSTIC ?

Lors d'avortement, l'agent de la Fièvre Q est systématiquement recherché (PCR) sur la délivrance dans le protocole sur vache avortée du GDS 50. Un élevage est atteint cliniquement si :

- 2 résultats d'analyses PCR POSITIFS avec une forte quantité de bactéries ou
 - 1 résultat PCR POS avec une forte quantité de bactéries et au moins 50 % de vaches séropositives parmi l'échantillon des vaches à problème (le GDS 50 propose un sondage sérologique sur 10 reproductrices).
- Lors de métrites, la Fièvre Q est recherchée sur un jus de métrite (PCR).

QUELLES MESURES DANS LES CHEPTELS CLINIQUEMENT ATTEINTS ?

> Mesures médicales :

La vaccination avec le vaccin COXEVAC® est conseillée, selon la prescription du vétérinaire traitant. Elle permet, lorsqu'elle est appliquée sur des (futurs) reproductrices avant la mise à la reproduction, de limiter le risque d'avortement lié à la Fièvre Q et de réduire l'excrétion de cette bactérie dans l'environnement. Lors de la mise en place du protocole vaccinal, ces risques peuvent être réduits chez les femelles gestantes par une injection d'oxytétracycline en fin de gestation, suivie d'une primovaccination avant la mise à la reproduction suivante.

> Mesures sanitaires

- Isolement des avortées et des femelles présentant une métrite ou une non-délivrance.
- Élimination des avortons et des délivrances, avec une protection de l'avorton dans l'attente de son ramassage. Proscrire l'élimination des délivrances dans la fumière !
- Gestion des effluents (stockage à l'abri du vent, bâchage éventuel, manipulation par temps calme et humide, compostage des fumiers et enfouissement du lisier après épandage).
- Décapage (port de masque conseillé) puis désinfection des bâtiments d'élevage, au moins une fois par an, et après chaque utilisation (infirmerie, local de vêlage, ...),

La Fièvre Q est une maladie bactérienne mondialement répandue, affectant à la fois l'Homme et la plupart des espèces animales. Elle est due à une petite bactérie, *Coxiella burnetii*, très résistante dans le milieu extérieur. Un « Comité fièvre Q » réunissant plusieurs experts a été créé en 2020 au niveau national, afin de réactiver collectivement la lutte contre cette maladie. GDS France y participe. Selon ce comité, 30 % des élevages bovins ont été en contact avec cette bactérie.

Le saviez-vous ?

La dénomination « Fièvre Q » vient de « Query ⁽¹⁾ fever » ou « Fièvre du Queensland », noms attribués en 1937 par un médecin australien à cette maladie responsable d'épisodes fébriles inexplicables chez des employés d'un abattoir australien.

(1) Query : point d'interrogation en anglais.

> Limiter le risque de transmission à l'Homme (zoonose) :

- Éviter l'épandage du fumier par temps venteux.
- Limiter la présence des personnes extérieures, en particulier des personnes immunodéprimées ou présentant une pathologie cardiaque, et des femmes enceintes.
- Manipuler avec précaution les produits d'avortements et les effluents (fumier).
- Renforcer les mesures d'hygiène des intervenants (lavage des mains, changement des vêtements et de chaussures).
- Le port du masque et de gants peut être recommandé lors de contact direct avec les animaux au moment des mises-bas ou lors de manipulation des déjections.
- Dans les fermes pédagogiques concernées par l'accueil du public, une fiche technique « Gestion des risques zoonotiques et accueil du public dans les exploitations » a été élaborée par le Comité Fièvre Q.

Dr Christophe LEBOEUF
Vétérinaire-conseil GDS 50





La BVD : synonyme de perte de revenu

La BVD est devenue une maladie réglementée depuis 2019 avec un contrôle systématique de tous les cheptels. Après une phase de test encourageante dans le nord de la Manche, la lutte se déploie désormais sur l'ensemble du département.

REPÉRER LES IPI

La présence de BVD se décèle par des analyses sur lait de tank ou lors d'une prophylaxie sur les bovins (ateliers allaitants). Si les analyses s'avèrent positives, au prochain renouvellement de boucles, les cheptels se voient proposer des boucles préleveuses sur les naissances. Si un résultat de cartilage ressort positif, un plan de lutte est mis en place dans l'élevage.

Certains bovins, apparemment sains, sont porteurs du virus à vie et contaminent les autres : ce sont les bovins IPI (Infecté Permanent Immunotolérant). **Leur abattage est la seule solution pour préserver votre cheptel.**

SURVEILLER LES VACHES GESTANTES

Les vaches laitières et allaitantes peuvent donner naissance, à votre insu, à un veau IPI. La transmission de la BVD se fait soit :

- Par contact direct entre bovins, ce qui va engendrer une virémie transitoire

accompagnée d'une baisse d'immunité en quelques semaines.

- Par voie transplacentaire, les gestantes sont susceptibles de fabriquer des IPI entre le 40^{ème} et 125^{ème} jour de gestation.

La vigilance et la surveillance s'imposent lors de la période de gestation, et un contrôle de ces naissances est primordial !

La BVD est aussi à l'origine d'avortements, de mortalité embryonnaires. Elle aggrave les diarrhées des veaux y compris non IPI et fait peser sur les élevages d'importants retards de croissance.

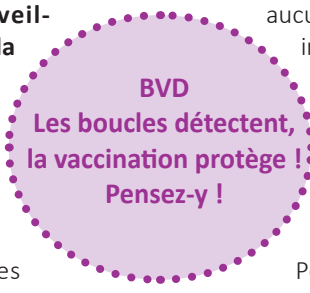
CONTRÔLER POUR PRÉSERVER LA QUALITÉ SANITAIRE ET GÉNÉTIQUE DE VOTRE CHEPTEL

Cette maladie est « sournoise » étant donné que les IPI ne développeront pas systématiquement de signes cliniques particuliers (malformation,

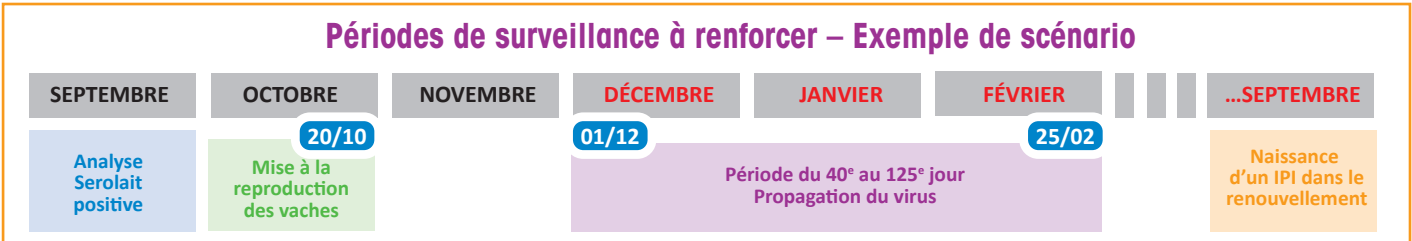
animaux chétifs,...) mais resteront des vecteurs de contamination pour les bovins à leur contact. Par conséquent, la qualité sanitaire et génétique de votre troupeau peut en pâtir rapidement si aucun suivi n'est fait, avec des incidences économiques

sur l'exploitation. **La mise en place de boucles préleveuses permettra de suivre l'état de votre troupeau et d'agir en conséquence.**

Pour les élevages sans naissance (herbagers), une analyse en prophylaxie avec recherche directe du virus est programmée pour 2021/2022 afin de les assainir et répondre à l'obligation de surveillance de tous les cheptels. Même si ces protocoles sont contraignants, ces efforts sont nécessaires pour éradiquer la BVD. **L'engagement de tous dans cette démarche permettra à la ferme Manche d'améliorer le sanitaire, de maintenir un fort potentiel génétique et sera bénéfique pour la filière bovine.**



Périodes de surveillance à renforcer – Exemple de scénario



Stéphanie LEBRANCHU, Lucie LEPROVOST, Lucie TRUBLET
Responsable conseil technique, assistante technique et conseillère sanitaire GDS 50



Sud Manche : une dynamique de bouclage

Si le nord de la Manche a connu des résultats probants pendant la période de test en 2018, le sud du département (zone en dessous de Villedieu), avec une forte densité de bovins (258 078 bovins), est entré dans cette démarche d'éradication de façon dynamique. Les 804 cheptels positifs sont engagés dans les boucles BVD et un plan d'éradication.

La vaccination permet de se protéger mais ne peut-être infaillible, c'est pourquoi la surveillance s'impose. Le GDS propose aux cheptels vaccinés, en alternative aux boucles préleveuses, de tester des génisses « sentinelles » non vaccinées et nées sur l'élevage pour vérifier une éventuelle circulation de la BVD.

	Chiffres Manche	Chiffres Sud Manche
Nombre de Bovins	722 269	258 078
Nombre de bovins NON IPI	289 245	84 892
Nombre de cheptels	5 959	2 340
Nombre de cheptels positifs	1 929 (1495 Lait - 434 Sang)	804 (617 Lait - 187 Sang)
Nombre de cheptels avec Boucles BVD	2 113	760
Nombre de cheptels en Plan	117	74



La Ferme de Bethanie

Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT), la Ferme de Béthanie est une structure de la Fondation Bon Sauveur de la Manche destinée à favoriser l'insertion socioprofessionnelle de personnes en situation de handicap psychique. Par le biais d'une activité professionnelle rémunérée, ces personnes apprennent à s'adapter ou se réadapter au monde du travail, tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé. Si les personnes en ont le souhait et les capacités, un projet d'insertion en milieu ordinaire pourra être travaillé avec elles.

© GDS 50



Visite de l'établissement et rencontre avec Magalie BOURON, directrice, Christophe PIEDAGNEL, coordinateur technique et économique et Céline DOURCHE, monitrice d'atelier.

83 travailleurs handicapés exercent dans l'un des deux pôles d'activités de l'établissement, à savoir l'exploitation agricole et la prestation de services.

S'ORGANISER À LA FERME : L'IMPORTANCE DU SAVOIR-FAIRE

Les travailleurs de la Ferme de Bethanie ne le répèteront jamais assez : ils sont comme tout le monde ! On le ressent d'ailleurs jusque dans l'organisation globale du travail dans l'exploitation : les travailleurs et les moniteurs constituent véritablement la force de travail de l'outil agricole tout en se portant garants de la sécurité sanitaire. Les postes sont adaptés, afin de protéger les salariés, mais l'ensemble de la ferme ressemble en tout point à une exploitation classique. Une attention est portée à la mise en place de bonnes pratiques de biosécurité (cf. photos et légendes). Tous ces petits gestes quotidiens sont inculqués aux travailleurs et permettent à la structure d'optimiser la conduite sanitaire de l'élevage : à titre d'exemple, le taux de mortalité des veaux est d'ailleurs très satisfaisant au regard de la taille du cheptel.



L'entrée dans la salle de traite est facilitée par un chien mécanique.

© GDS 50

Une structure vieille de presque 200 ans

Les archives remontent à 1832, et parlent déjà d'une ferme autosuffisante, attenante à l'hôpital. Ce n'est qu'en 1978 qu'ils commencent la livraison en laiterie, puis la production de légumes. En 2014, l'atelier de transformation laitière voit le jour pour valoriser le lait de la ferme. Il produit désormais une gamme complète de produits laitiers fermiers fabriqués avec le lait du jour.



La salle de traite est spacieuse pour permettre à plusieurs personnes de travailler simultanément.

© GDS 50

CONDUIRE UN ÉLEVAGE ET ACCOMPAGNER LES TRAVAILLEURS : UNE DOUBLE CASQUETTE

Le métier de moniteur d'atelier est double : d'une part, il faut encadrer techniquement les travailleurs, d'autre part, il faut assurer le fonctionnement de l'outil agricole, tout en respectant les normes sanitaires et de sécurité. En effet, il est nécessaire d'aller au rythme des travailleurs pour gérer le troupeau : « *il faut leur faire faire le travail tout en les accompagnant, mais ne pas le faire à leur place* », résume Céline DOURCHE. Il faut parfois leur montrer les bons gestes puisque leur crédibilité passe aussi par la transmission de savoir-faire. « *C'est une équation permanente, mais c'est là toute la raison d'être et la beauté de ce travail* » reconnaît Christophe PIEDAGNEL.



Les vaches passent automatiquement par le pédiluve après les traites quotidiennes.



Tous les veaux passent 3 semaines-1 mois en niche individuelle avant de basculer en igloo collectif. Concernant le soin du troupeau, les travailleurs s'occupent d'abord des petits veaux (plus fragiles) et respectent ainsi le principe de marche en avant.



De gauche à droite : Morgane CASSET, Estelle HELAINE, Céline DOURCHE et Christophe PIEDAGNEL.



ÉLABORER DES PRODUITS LAITIERS : UNE OPPORTUNITÉ DE TRAVAILLER SUR TOUTE LA CHAÎNE DE PRODUCTION

En parallèle, certains travailleurs sont en charge de l'élaboration des produits laitiers fabriqués directement sur l'exploitation : le lait provient de la salle de traite, située à seulement quelques mètres, et arrive directement à l'atelier. Ce sont ensuite de multiples produits laitiers locaux qui sont fabriqués selon une méthode traditionnelle : yaourts, fromages frais, crème fraîche, beurre doux ou au sel de Guérande. La structure a en effet à cœur de promouvoir des produits de la région « *usque les activités agricoles et agro-alimentaires que nous proposons sont ancrées dans le territoire et voulues porteuses de sens* », explique Magalie BOURON.

L'exploitation en quelques points clés :

- 32 travailleurs dont 24 à la ferme et 8 à l'atelier de transformation
- 7 moniteurs d'atelier
- 303 vaches
- Environ 300 vêlages / an, 6 box de vêlages
- Laiterie : Isigny Sainte-Mère
- Quota laitier : 1 200 000 litres



Des produits faits maison, locaux et en circuit court !



Le suivi sanitaire des produits fermiers est assuré par le GDS.



Le samedi, quelques travailleurs ont pu bénéficier d'un cours particulier pour apprendre à présenter les bêtes en concours. Mais c'est le vendredi que la Ferme de Bethanie a décroché le 3ème prix de section pour la race Prim'Holstein.

PARTICIPER À UN CONCOURS AGRICOLE : TRAVAILLER SON SAVOIR-ÊTRE

La Ferme de Bethanie participe depuis plusieurs années au concours bovin de la foire de Lessay. Pour les travailleurs, c'est l'occasion de se confronter à un vrai public, de montrer le meilleur d'eux-mêmes et qu'ils sont tout autant capables que les autres éleveurs de s'occuper d'un animal, et mieux encore, de gagner des prix. « C'est une grande fierté pour eux » affirme Céline DURCHE qui les accompagne sur la Foire. Les 14 travailleurs présents par roulement sur l'ensemble des 4 jours y effectuent tout un travail de préparation des animaux (tonte, lavage) avant leur présentation en concours mais doivent aussi gérer le quotidien à savoir la traite, le paillage, le nettoyage, gérer l'alimentation des animaux, etc.



Cet événement permet une véritable inclusion et insertion des travailleurs dans le milieu ordinaire : ils échangent avec les éleveurs, les organismes agricoles ou bien encore avec le grand public.



Entraide et solidarité sont mises à Lessay : ils n'hésitent pas à proposer leur aide aux autres éleveurs pour pailler, surveiller les autres animaux, ou même nettoyer les box voisins, etc.

UN TREMPLIN POUR LA RÉINTÉGRATION DANS LE MILIEU ORDINAIRE

La structure veille aussi à faire évoluer le quotidien des travailleurs avec la mise en place de tutorat et de binôme, afin de valoriser la transmission de savoir-faire et de compétence entre eux. Travailler avec du vivant, en prêtant attention à la bienveillance des animaux, apprendre à travailler en équipe, etc. sont autant de vecteurs de soin que de réintégration dans le milieu ordinaire : l'ESAT n'est pas une fin en soi, pour celui qui le souhaite.

Les travailleurs de la Ferme de Bethanie, vous l'aurez compris, sont bien connectés au monde de l'élevage : ils gèrent une activité agricole performante, avec un vrai système de production, une transformation de qualité et des animaux compétitifs.

Morgane CASSET et Estelle HELAINE
Chargée de communication et conseillère sanitaire



POUR EN SAVOIR PLUS



Le magasin de vente directe à la ferme propose des produits laitiers, des fruits et légumes. Il est tenu par des patients qui réapprennent à travailler tout en bénéficiant de soins. Chaque jour, 25 à 30 visiteurs poussent la porte du magasin pour s'approvisionner en local.

Horaires :

Lundi, mardi et mercredi : 10h30-12h00 / 14h00-16h30

Judi : 10h30-12h00 / 14h00-15h00

Vendredi : 10h30-12h00

Fermé les week-ends et jours fériés

Coordonnées :

Adresse postale : Route de Chef-du-Pont – 50360 PICAUVILLE

Mail : secretariat.esat@fbs50.fr • Téléphone : 02 33 41 09 77

Site internet : <https://ferme-bethanie.jimdo.com/>

Facebook : <https://www.facebook.com/FondationBonSauveur/>



Retour sur les événements de septembre...

Au mois de septembre, et comme à son habitude, le GDS de la Manche a répondu présent aux divers événements agricoles organisés dans le département. MécaElevage, Festival de la Terre et de la Ruralité, Foire de Lessay, ... constituent pour nous des moments privilégiés de partage et de convivialité, où il est possible d'échanger avec nos adhérents et nos différents partenaires.



Nous avons à cœur d'accueillir le public présent afin de partager un moment d'échanges et de convivialité.

MÉCAELEVAGE le 2 septembre à Vergoncey

Nous profitons de ce type d'événements pour communiquer sur l'actualité sanitaire et nos nouveautés.

FESTIVAL DE LA TERRE ET DE LA RURALITÉ le 5 septembre à Virey



4 conseillers sanitaires du GDS sont présents dès le jeudi pour accueillir les éleveurs et procéder à l'identification et à la vérification des bovins.

FOIRE SAINTE-CROIX du 10 au 12 septembre à Lessay



Nos équipes sont sur le pied de guerre dès l'aurore pour offrir jus d'orange et gourmandises aux éleveurs levés tôt, ainsi qu'aux élus et partenaires qui passent auprès du ring de bon matin.

À l'année prochaine !

Morgane Casset
Chargée de communication GDS 50



NOUVEAUTÉ

Un nouvel espace personnel en ligne pour les adhérents du GDS

Le mois de novembre est marqué par le lancement d'un tout nouvel espace personnel en ligne, dédié aux adhérents du GDS pour le suivi sanitaire de leur troupeau.

Ce service, inclus dans la cotisation, donne accès rapidement à vos informations via 3 modules :



Suivi des résultats sanitaires : ensemble des résultats en provenance des laboratoires interprofessionnels laitiers, LABEO et LILANO, au regard des maladies suivies et gérées par le GDS. Ils sont mis à jour quotidiennement du lundi au vendredi.



Guide à l'achat vous orientant dans les analyses à faire lors d'introduction dans votre cheptel.



Suivi des protocoles sanitaires : vos qualifications, statuts de troupeaux et bovins. Vous pourrez notamment demander vos attestations NON IPI ou IBR qui seront ensuite renvoyées par mail. Vous recevrez très prochainement votre identifiant et votre mot de passe par mail, ainsi qu'un document présentant plus en détail l'outil.

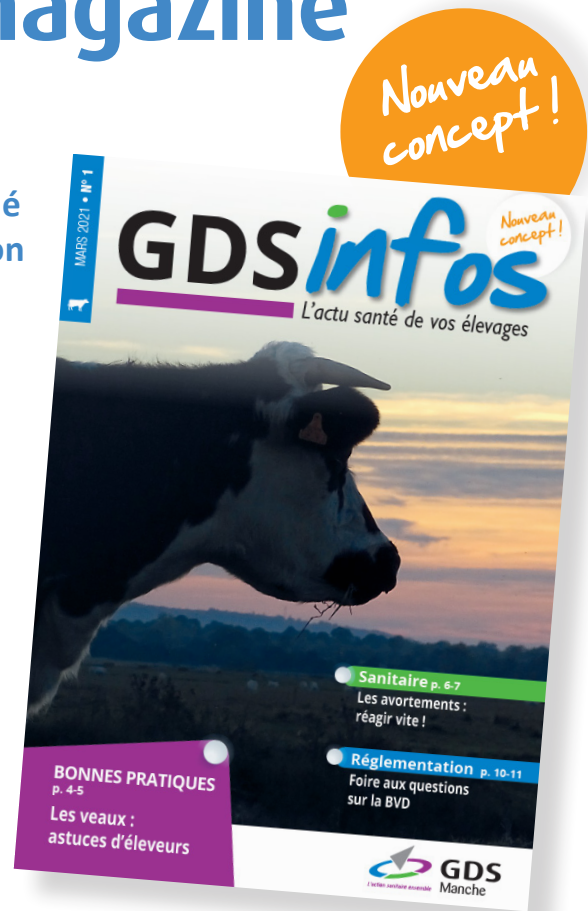
Morgane Casset
Chargée de communication GDS 50



Votre avis sur le magazine

2021... Le moment que nous avons trouvé opportun pour faire évoluer notre magazine dédié aux informations sanitaires générales de la section bovine, qu'elles soient techniques, pratiques ou réglementaires. Notre objectif principal est resté le même : informer nos adhérents et nos partenaires sur l'actualité sanitaire du moment ainsi que sur les actions passées et à venir du GDS.

Dans les 3 numéros de cette année, vous avez pu expérimenter les propositions mises en place pour mieux communiquer auprès de vous. Nous avons besoin, désormais, de connaître vos avis et ressentis sur ce nouveau concept, afin de poursuivre cette démarche de modernisation et d'amélioration de notre magazine. Nous vous serions donc très reconnaissants de bien vouloir répondre au questionnaire suivant.



MODALITÉS DE RENVOI DU QUESTIONNAIRE :

Pour répondre à ce questionnaire, il vous suffit de nous renvoyer ce coupon-réponse par mail à gds50@gds-manche.fr ou par courrier. Aucun frais d'affranchissement ne vous sera demandé.



LE NOUVEAU CONCEPT :

Trouvez-vous le magazine :

- Facile à lire ? OUI NON
- Rapide à lire ? OUI NON
- Intéressant ? OUI NON
- Visuel, attractif ? OUI NON



Auriez-vous d'autres idées de thématiques ?

.....

.....

.....

.....

.....

Notez les nouvelles rubriques de 1 à 5, selon l'intérêt que vous y portez

(5 signifiant que vous trouvez la rubrique très intéressante) :

Elles ne sont pas toutes présentes dans le numéro actuel, mais ont figuré au moins une fois dans un numéro cette année.

- Du côté sanitaire : ... /5
- Le coin des bonnes pratiques : ... /5
- Les infos vétérinaires : ... /5
- Le point sur la réglementation : ... /5
- L'actu du GDS : ... /5
- Focus secteur : ... /5
- Rencontre avec... : ... /5

Dans ce magazine, aimeriez-vous de l'information :

- Plus ciblée ? OUI NON
- Plus locale ? OUI NON

Rythme et moyens de diffusion :

- Est-ce que cela vous convient de recevoir le magazine 3 fois par an ? OUI NON
- Préférez-vous recevoir le magazine en version numérique uniquement ? OUI NON
- Préférez-vous recevoir le magazine :
 seul avec l'Agriculteur Normand

Réunion de secteurs 2021 : venez nombreux pour expérimenter cette nouvelle formule !

En raison du contexte sanitaire, nos traditionnelles réunions de secteurs avaient été reportées la saison dernière. Cela a été l'occasion pour nous de se renouveler : petit focus sur les nouveautés que l'on vous réserve.

UNE THÉMATIQUE PRÉSENTÉE ET DISCUTÉE

Rendez-vous cet automne-hiver afin de discuter ensemble de la thématique de la qualité de l'eau : des témoignages et illustrations viendront étayer le thème afin de favoriser les échanges entre éleveurs, conseillers de secteurs et vétérinaires.

L'ACTUALITÉ SANITAIRE ET LES NOUVEAUTÉS DU GDS

Ces réunions restent une occasion de communiquer sur l'actualité sanitaire du département mais aussi de votre secteur, ainsi que de vous partager les nouveautés de la section bovine.

PLUSIEURS BONNES PRATIQUES ILLUSTRÉES

La grande nouveauté est de poursuivre la réunion par une visite d'exploitation. Elle permettra de mettre en application et de compléter les échanges du matin sur la thématique. Un moment plus ludique mais tout aussi enrichissant en somme.

MOINS DE RÉUNION MAIS PLUS D'ÉCHANGES

Les réunions ont été réduites à 6 par an afin de vous proposer un contenu plus riche et plus interactif. Surveiller votre courrier : vous recevrez une invitation indiquant les dates et lieux des 6 réunions de

PETIT RAPPEL :

- **10h30** : réunion en salle – présentation et discussion autour de la thématique, puis actualités sanitaires et du GDS
- **13h00** : moment de convivialité et déjeuner
- **14h30** : visite d'exploitation – mise en application et illustration de la thématique

cette saison. Les élections reprendront l'année prochaine (suite sectorisation en 2019-2020) et leurs modalités seront expliquées dans un prochain numéro.

Pour le groupe de travail
élus GDS – équipe GDS
Morgane Casset

Chargée de communication GDS 50

**LETTRE
PRIORITAIRE**
20 Grs
Validité
PERMANENTE



GROUPEMENT DEFENSE SANITAIRE
USAGE RÉSERVÉ – SONDAGE GDS INFOS
AUTORISATION 69080

50011 SAINT LO CEDEX